

Communiqué de presse
7 août 2020

Aux représentants des médias

Fortes chaleurs: le Plan canicule est activé

Suite à une mise en garde de la médecin cantonale, la Ville de Genève active dès samedi 8 août 2020 son Plan canicule en faveur des aîné-e-s et des personnes sans-abri. Un suivi régulier des personnes qui se sont inscrites auprès du Service social est assuré. Ce dispositif est cette année particulièrement important compte tenu du contexte sanitaire encore marqué par le COVID-19.

Un courrier, comprenant un dépliant rappelant les conseils utiles, a été envoyé à cet effet en juin aux 13'164 personnes âgées de plus de 75 ans vivant en Ville de Genève et qui ne sont pas suivies à domicile par l'institution genevoise de maintien à domicile (imad).

Le numéro de téléphone gratuit, auquel les personnes doivent s'inscrire pour être suivies en cas de canicule et recevoir des conseils est le 0800 22 55 11.

D'après les prévisions de Météo suisse, cet épisode caniculaire intense affectera notamment le bassin genevois durant plusieurs jours, soit du 8 au 12 août. Dans ce contexte, la médecin cantonale a diffusé un avis de mise en garde et la Ville de Genève active donc son Plan canicule en faveur des aîné-e-s et des personnes sans-abri.

Rappelons que ce Plan est activé dès lors que la température diurne atteint 33 degrés durant 3 jours consécutifs et qu'elle ne descend pas en dessous de 20 degrés la nuit.

Cette situation s'avère particulièrement problématique pour les aîné-e-s qui souffrent de la chaleur, voire sont atteint-e-s dans leur santé. Compte tenu des risques liés au COVID-19, ce dispositif est particulièrement important cette année.

Le Plan canicule est mis en œuvre en collaboration notamment avec l'institution genevoise de maintien à domicile (imad). Ce Plan s'appuie sur les Antennes sociales de proximité (ASP) présentes dans les divers quartiers et l'équipe de Cité Seniors.

Un suivi et des conseils utiles

Un courrier a été envoyé à 13'164 aîné-e-s de plus de 75 ans pour les inviter à s'inscrire afin de bénéficier d'un suivi en cas de canicule. Cette démarche est complétée par un flyer rappelant les gestes recommandés en cas de fortes chaleurs et particulièrement adaptés à la situation sanitaire.

Cette action est à mettre en lien avec le nombre de décès enregistrés lors des canicules de 2003, en particulier pour les personnes âgées. Elle vise à les protéger.

Lors d'une mise en garde ou d'une alerte «canicule», les collaborateur-trices de la Ville de Genève contactent les personnes inscrites afin de prendre des nouvelles et de s'assurer de leur bien-être. Les proches et les voisin-e-s sont sollicité-e-s en cas de non réponse. Sans

nouvelles, ils-elles contactent la Police municipale qui effectue une visite à domicile. L'imad intervient lors de doute sur l'état de santé des personnes âgées.

Aide de la Protection civile

Les personnes les plus vulnérables, sans domicile fixe, ne sont pas oubliées lors des grandes chaleurs. En cas de canicule, des travailleurs et travailleuses sociaux se déplacent auprès d'elles, pour leur offrir des bouteilles d'eau et leur prodiguer des conseils.

Ce Plan canicule permet de limiter au maximum les risques sanitaires et la mortalité liés aux fortes chaleurs, notamment parmi la population aînée. Il s'inscrit dans la politique sociale de proximité déployée par la Ville de Genève en faveur des seniors. C'est aussi l'occasion de mieux repérer certaines situations d'isolement, d'encourager les liens sociaux et de mieux intégrer les aîné-e-s dans les diverses actions organisées par la Ville.

Contact

Philipp Schroft
Chef de service
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Tél. 022 418 47 10
philipp.schroft@ville-ge.ch